

## Tiré – à – part

**Jean-François Ruas**

- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers

*NEE n°16, avril 2002, pp. 117-142*

### Résumé

Au cours de la dernière décennie, c'est l'OTEX "bovin lait" qui a connu la plus forte réduction du nombre d'exploitations agricoles. Ce sont les petites structures de plaine qui ont connu la plus grande désaffectation pour ce système de production. Cette baisse du nombre des élevages laitiers s'est accompagnée d'un agrandissement. Les produits bruts ont ainsi connu une augmentation légèrement supérieure à celle de l'ensemble des exploitations françaises, essentiellement du fait de la stabilité des prix du lait induite par le régime des quotas. Les aides publiques reçues par les exploitations laitières concernent essentiellement les productions végétales que ce soit en céréales ou en maïs fourrager. Leur niveau moyen, bien plus faible que dans les exploitations de "grandes cultures" ou les élevages "bovins viande", rend les exploitations laitières moins dépendantes des soutiens publics dans la constitution du revenu. Ce dernier, plus faible que celui de la moyenne des agriculteurs français, a pourtant singulièrement augmenté sur la période, du fait d'un accroissement de la productivité du travail, celle du capital étant restée constante.



---

Direction des Affaires Financières

---

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études

---

## NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

**Directrice de la publication** : Mireille RIOU-CANALS, DAF

**Rédacteur en chef** : Alain BLOGOWSKI, DAF

**Secrétariat** : Huguette BILLAUD, DAF

**Membres du comité de lecture** :

Éric BARDON, SCOM  
Véronique BORZEIX, DPEI  
Philippe BOYER, DAF  
Florence CLERMONT-BROUILLET, DPEI  
Bernard DECHAMBRE, DAF  
Hervé DURAND, DGAL  
Olivier ROUSSET, DEPSE  
Denis HAIRY, DGAL  
Hervé LE GALL, DAF  
Jacques LOYAT, DGER  
Sylvain MOREAU, DAF  
Philippe ROGIER, DERF  
Évelyne SIROTA, DAF  
Bruno VINDEL, DAF

**Composition** : DAF/SDEPE

**Impression** : Ministère de l'agriculture et de la pêche

Dépôt légal : à parution

**ISSN** : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

**LA RÉFORME DE LA PAC DE 1992 :  
BILAN D'UNE DÉCENNIE D'ADAPTATION  
DES ÉLEVAGES LAITIERS**

**Jean-François Ruas**

Ministère de l'agriculture et de la pêche, DAF / SDEPE / BEPE

## L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

C'est l'OTEX bovin lait qui a connu la plus forte réduction du nombre d'exploitations agricoles au cours de la dernière décennie. Ce sont les petites exploitations de plaine qui ont connu la plus grande désaffection pour ce système de production. Cette baisse du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'un agrandissement, plus fort sur les régions de petites exploitations, avec comme conséquence une répartition plus homogène de la taille des exploitations laitières.

Leurs produits bruts ont connu un accroissement légèrement supérieur à celui de l'ensemble des exploitations françaises essentiellement grâce à la stabilité des prix du lait induite par le régime des quotas.

Les aides reçues par les exploitations laitières concernent essentiellement les productions végétales que ce soit en céréales ou en maïs fourrager. Le niveau d'aide, bien plus faible que pour les grandes cultures et la viande, fait que ces exploitations sont, à l'heure actuelle, moins dépendantes des aides publiques.

Le revenu des laitiers, plus faible que celui de la moyenne des agriculteurs français, a toutefois singulièrement augmenté grâce à un accroissement soutenu de la productivité du travail, alors que celle du capital est restée constante.

# **LA RÉFORME DE LA PAC DE 1992 :**

## **BILAN D'UNE DECENNIE D'ADAPTATION**

### **DES ÉLEVAGES LAITIERS**

#### **INTRODUCTION**

Les exploitations analysées ici sont celles de l'OTEX<sup>1</sup> 41 du RICA<sup>2</sup>, elles correspondent aux exploitations laitières au sens strict, soit celles qui dégagent l'essentiel de leur revenu de la production de lait. En 1999 elles représentent 17% des exploitations professionnelles, soit environ 68 000 exploitations sur 404 000 pour l'ensemble de la France et 55% du troupeau laitier français contre 21% des exploitations, 107 100 exploitations sur un ensemble de 521 700, et 64% du troupeau en 1990 (cf tableau 1).

Le reste de ce troupeau se répartit entre l'OTEX 43 (11% du troupeau laitier et 4% des exploitations) qui correspond aux exploitations laitières dont une part du revenu provient de la vente de bovins spécialisés en viande ; ainsi que de l'OTEX 81 (21% du troupeau laitier et 10% des exploitations) composé d'exploitations de grandes cultures et herbivores. L'ensemble de ces exploitations représente en 1999, 31% des exploitations professionnelles françaises (35% en 1990) et 88% du troupeau laitier.

Dans cet article le groupe de référence sera l'OTEX 41 avec, lorsque l'information sera intéressante, des comparaisons avec les autres groupes "lait - viande" et "lait - grandes cultures" réalisées.

L'organisation de la filière lait est caractérisée par la mise en place de quotas de production en 1984, et de programme d'aides à la cessation d'activités laitière. Au début de la décennie 90, la crise bovine induit la mise en place, en France, de la préretraite agricole dès 1992, six mois avant que la commission n'en fasse un outil structurel de la politique agricole commune. Cette mesure de départ anticipé a été principalement adoptée par les petites exploitations laitières. En conséquence la décennie qui vient de s'écouler, a vu diminuer fortement le nombre d'exploitations laitières de l'OTEX 41 mais aussi la part du cheptel laitier qu'elle détenait, le cheptel des exploitations de l'OTEX 41 passe de 64% en 1990 à 55% en 1999, et ce au profit des exploitations laitières diversifiées des OTEX 43 et 81. La part du troupeau national de l'OTEX 43 passe de 9% à 11% et celle de l'OTEX 81 de 16% à 21%.

Le RICA ne recense que les exploitations professionnelles laitières, celles-ci ne représentent qu'une partie de la production laitière, d'une part parce que ne sont prises en compte que les exploitations à titre principal, et d'autre part parce qu'une partie de la production laitière est réalisée dans d'autres OTEX. A titre de comparaison en 1990 les enquêtes structures dénombreaient 202 700 exploitations laitières dont 52 500 petites exploitations (ayant une MBS inférieure à 19 200 écus), en 1997 elles ne sont plus que 140 000 exploitations laitières dont 19 600 petites. La population RICA de l'OTEX 41 représente donc en 1990, 52% de l'ensemble des exploitations et 48% en 1997. On notera que si la baisse de l'ensemble des exploitations laitières est de 31%, celles du RICA pour l'OTEX 41 est de 37% et celle des petites exploitations est de 63% [Quinqu & Maillard 2000].

---

<sup>1</sup> Orientation technico-économique des exploitations agricoles

<sup>2</sup> Réseau d'Information Comptable Agricole

Tableau 1 - Évolution entre 1990 et 1999 du pourcentage des nombres d'exploitations, du troupeau laitier et du troupeau à viande par OTEX.

	1990			1999		
	Nombre d'exploitations	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Nombre d'exploitations	Vaches laitières	Vaches allaitantes
<b>Céréales, grandes cultures</b>	21%	2%	9%	23%	2%	8%
<b>Maraîchage</b>	3%	0%	0%	2%	0%	0%
<b>Fleurs et horticulture diverse</b>	1%	0%	0%	1%	0%	0%
<b>Vins de qualité</b>	7%	0%	0%	8%	0%	0%
<b>Autre viticulture</b>	3%	0%	0%	3%	0%	0%
<b>Fruits et autres cultures permanentes</b>	3%	0%	0%	3%	0%	0%
<b>Bovins lait</b>	21%	64%	2%	17%	55%	3%
<b>Bovins élevage et viande</b>	9%	0%	51%	10%	0%	51%
<b>Bovins lait, élevage et viande</b>	4%	9%	6%	4%	11%	9%
<b>Ovins, caprins et autres herbivores</b>	5%	1%	6%	6%	1%	5%
<b>Granivores</b>	2%	0%	1%	2%	1%	1%
<b>Polyculture</b>	5%	1%	3%	4%	1%	2%
<b>Polyélevage à orientation herbivores</b>	3%	4%	4%	2%	4%	3%
<b>Polyélevage à orientation granivores</b>	2%	2%	3%	2%	4%	3%
<b>Grandes cultures et herbivores</b>	10%	16%	13%	10%	21%	14%
<b>Autres combinaisons cultures - élevage</b>	2%	1%	1%	2%	1%	2%
<b>Toutes OTEX</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

A partir des données techniques, économiques et financières du RICA, nous nous proposons ici de faire le bilan de dix ans de politique agricole commune dans le secteur "bovin lait". Nous avons ici fait le choix de travailler sur la base d'un échantillon complet (et non pas constant). Les résultats intègrent ainsi les modifications liées aux évolutions démographiques, structurelles et productives (diversification des systèmes) intervenues au cours de la période étudiée. Les constats des différentes évolutions moyennes et différenciées par région et classe de chargement, au cours de la période 1990-99, seront, espérons le, un préalable utile à toute nouvelle réflexion sur les évolutions possibles du secteur du lait dans la perspective d'une réflexion sur la pérennité des quotas laitiers après 2006.

## MOINS D'EXPLOITATIONS, PLUS GRANDES ET PLUS HOMOGENES

Au cours de la dernière décennie, la France a perdu 23 % de ses exploitations agricoles, contre 37 % pour les exploitations laitières. Ce sont, en effet, les exploitations laitières qui expliquent principalement la baisse du nombre d'exploitations. Sur les 117 000 exploitations qui ont disparu depuis 1990, 39 000 sont des exploitations laitières, c'est-à-dire environ un tiers. Ces chiffres sont cohérents avec les données de la préretraite que la France avait mise en œuvre dès 1992 pour offrir une solution à la crise bovine de l'époque. On observe qu'en 1992 et 1993, 28 000 exploitants agricoles prennent la préretraite en libérant près d'un million d'hectares. La disparition des exploitations laitières de l'OTEX 41 s'explique, également, dans une moindre mesure par les aides à la cessation d'activité laitières (ACAL) qui ont touché de façon plus forte les exploitants plus jeunes dont l'atelier lait était mal adapté aux standards de la production laitière et que l'on retrouve plutôt dans les autres OTEX laitières (71, 72 et 81) [Maillard L., Quinqu M. 2000].

Durant cette période la diminution du nombre d'exploitations laitières (-37%) et plus forte que la diminution de l'ensemble des exploitations du RICA (-23%). Cependant la surface des exploitations augmente de 36%, soit un ordre de grandeur équivalent à la moyenne nationale (37%) (cf tableau 2). On observe ainsi que les exploitations laitières connaissent un agrandissement (+37%) équivalent à la diminution du nombre d'exploitations (-36%), alors que pour l'ensemble des exploitations l'agrandissement de surface (+ 37%) est nettement supérieur à la diminution d'effectif (-23%).

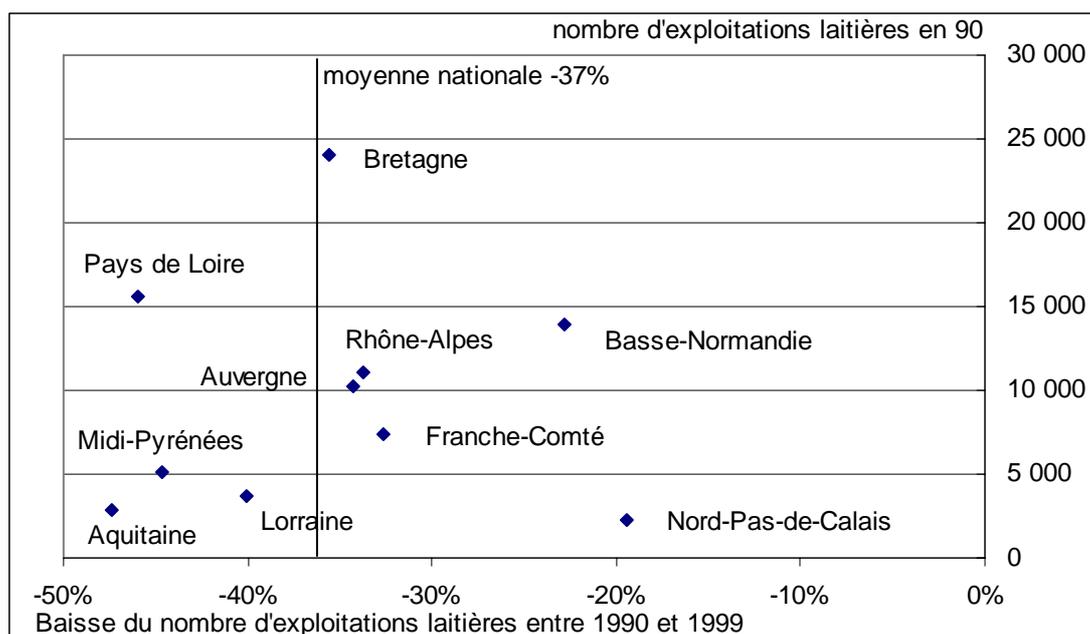
Tableau 2 - Évolution de la structure des exploitations de l'OTEX 41 et comparaison avec les moyennes nationales

	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>Nombre d'exploitations</b>						
<i>France entière</i>	521 644	461 250	428 844	405 632	404 002	-23%
<i>Bovin Lait</i>	107 057	80213	76206	67913	67874	-37%
<b>SAU totale (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	47,2	54,8	59,5	64,1	64,7	37%
<i>Bovin Lait</i>	40,3	47,1	50,9	53,5	54,6	36%
<b>SAU en faire valoir direct (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	14,8	14,5	14,4	13,7	13,3	-10%
<i>Bovin Lait</i>	12,6	11,8	12,1	11,6	11,2	-11%
<b>Surface en jachère (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	0,0	3,7	4,4	2,3	3,5	***
<i>Bovin Lait</i>	0,0	0,7	1,2	0,6	1,1	***
<b>Surface COP totale (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	20,2	25,4	27,3	29,9	30,4	51%
<i>Bovin Lait</i>	5,9	7,8	8,1	8,2	8,8	50%
<b>Surface fourragère principale (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	21,7	23,6	25,9	27,2	27,7	28%
<i>Bovin Lait</i>	33,9	38,7	41,8	44,4	44,8	32%
<b>Surface toujours en herbe (ha/expl)</b>						
<i>France entière</i>	11,7	12,7	13,9	14,7	15,0	29%
<i>Bovin Lait</i>	17,5	20,9	21,5	22,9	23,2	33%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Parmi les régions dont le nombre d'exploitations laitières est supérieur à 10 000 en 1990, il est à noter que si la Bretagne se situe dans la moyenne nationale, les Pays de la Loire ont connu une baisse du nombre de leurs exploitations deux fois plus importante que pour la région Basse-Normandie (cf graphique 1). Ces différentes évolutions ne s'expliquent que très peu par des changements d'orientation technique de l'exploitation, car, en effet sur un échantillon constant de 3 500 agriculteurs du RICA de 1993 à 1998, les sorties et les entrées des OTEX laitières se sont exclusivement réalisées avec les OTEX de polyculture - élevage (OTEX 71, 72 et 81) à savoir 5,5% d'entrée dans les OTEX laitières et 7,4% de sortie vers les OTEX polyculture-élevage.

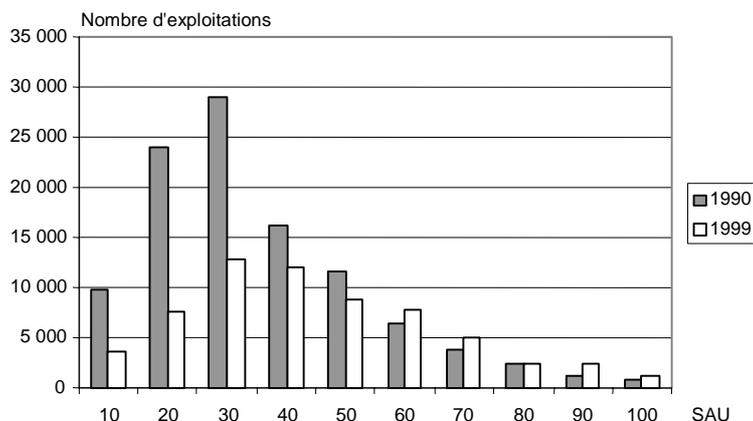
*Graphique 1 - Perte, en %, du nombre d'exploitations laitières entre 1990 et 1999 en fonction du nombre d'exploitations laitières en 1990 par région*



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

La diminution du nombre d'exploitations a été essentiellement concentrée sur les plus petites d'entre elles, en effet, l'effectif de celles de moins de cinquante hectares est globalement en diminution. Cette baisse est particulièrement marquée en dessous de trente hectares dont l'effectif a diminué de plus de la moitié (cf graphique 2).

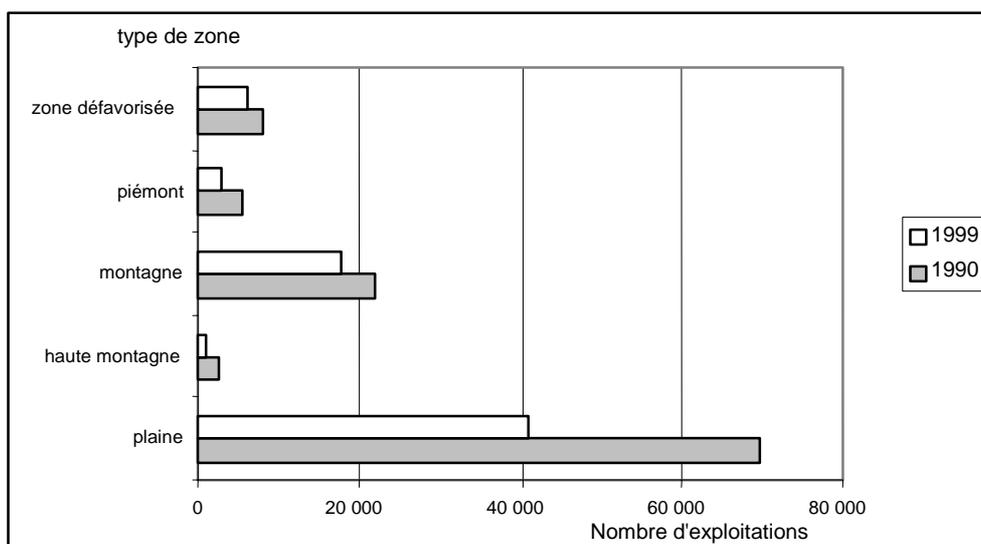
Graphique 2 - Comparaison des effectifs des exploitations de l'OTEX 41 entre 1990 et 1999 par classes de SAU de 10 ha



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

La diminution du nombre d'exploitations a surtout affecté les zones de plaine où elle dépasse les 40% alors qu'elle n'est que de l'ordre de 20% dans les zones de montagne et défavorisées.

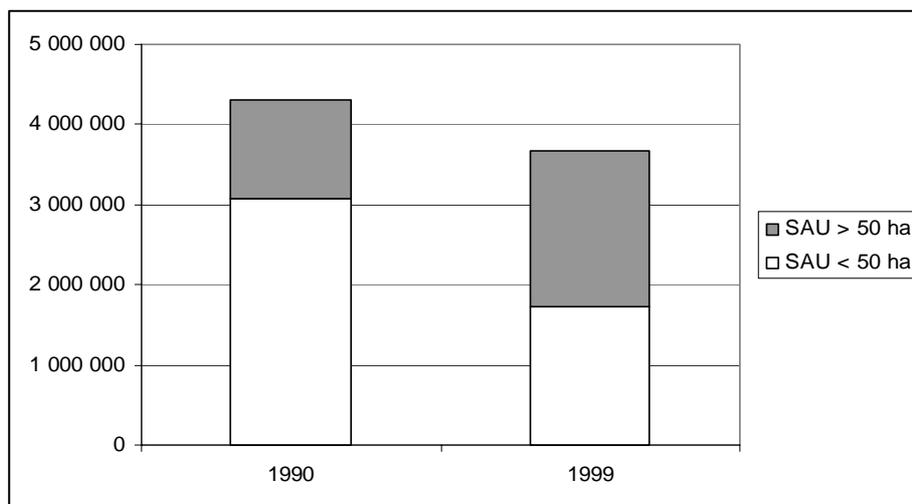
Graphique 3 - Comparaison des effectifs des exploitations de l'OTEX 41 entre 1990 et 1999 par type de zone



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Cette importante restructuration de la population des exploitations laitières ne s'est pas accompagnée d'un agrandissement de surface proportionnel à la diminution du nombre d'exploitations. On observe bien sur le graphique 4 que les surfaces cultivées par les exploitations de plus de cinquante hectares sont en nette augmentation, par contre l'ensemble du foncier de l'OTEX bovin lait est en forte diminution. En 1990, la SAU cumulée des exploitations de moins de 50 ha représentait 71% de la SAU totale des exploitations laitières, ce taux n'est plus que de 47% en 1999.

Graphique 4 - Surface cumulée des exploitations de plus et de moins de 50 ha en 1990 et 1999



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

En 1990, le foncier de l’OTEX 41 représentait 4,3 millions d’hectares, contre 3,7 millions d’hectares en 1999, soit une perte de 14%. Ce transfert de foncier s’est réalisé par transmission des exploitations par transmission de terre vers d’autres OTEX. La comparaison des variations de surface totale des exploitations possédant des vaches laitières en 1990 et en 1999 (cf tableau 1) montre que seule l’OTEX 41 perd globalement de la surface alors qu’elle augmente significativement pour les autres OTEX.

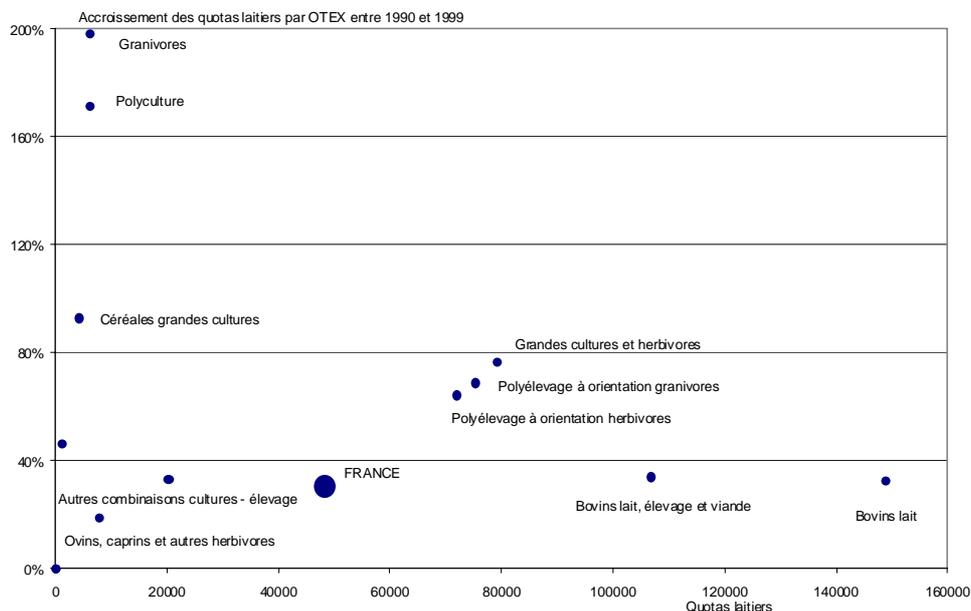
Tableau 3 - Évolution des surfaces cumulées détenues par les exploitations des différentes OTEX laitières

en hectares	SAU 1990	SAU 1999	99/90
<b>Bovins lait</b>	4 313 676	3 708 041	-14%
<b>Grandes cultures et herbivores</b>	3 232 661	3 690 853	14%
<b>Bovins lait, élevage et viande</b>	1 138 324	1 289 161	13%
<b>Polyélevage à orientation granivores</b>	353 283	449 390	27%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

L’analyse de la variation des quotas laitiers entre 1990 et 1999 montre que ce sont les exploitations spécialisées en lait qui ont un moindre accroissement de leurs quotas laitiers par rapport aux types d’exploitations. Ceci laisse penser qu’au-delà du contrôle des structures, le départ massif d’agriculteurs d’une filière de production ne conduit pas à un agrandissement spectaculaire des exploitations à l’intérieur de l’OTEX, mais à la diversification des autres exploitations qui récupèrent le capital productif ou les droits à produire (cf graphique 5).

Graphique 5 - Accroissement du nombre de quotas laitiers en fonction de la dotation en droit en 1990 par OTEX



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

L'accroissement de surface des exploitations (+ 36%) s'est accompagnée d'une modification de leurs assolements. Ce sont globalement les surfaces de céréales et grandes cultures qui ont connu la plus importante évolution (50%), avec en contre partie une évolution plus modeste des surfaces en maïs fourrager (21%).

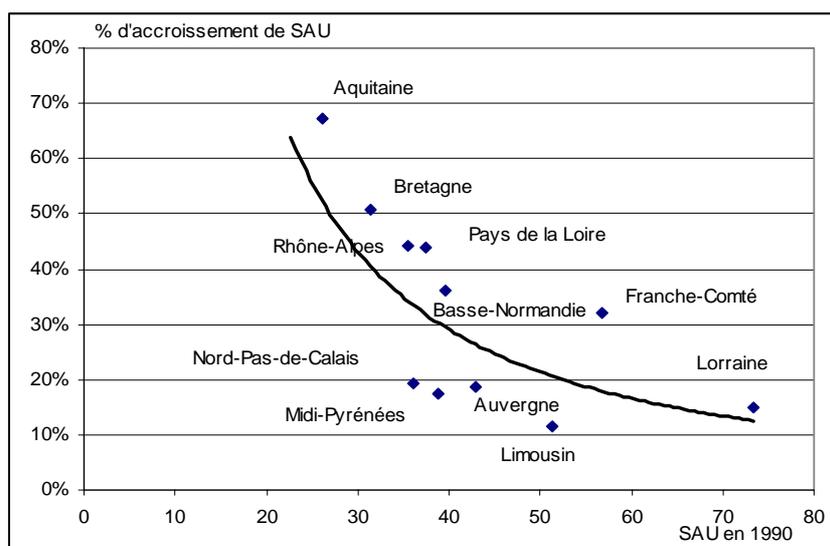
Tableau 4 - Évolution des surfaces par exploitation et par région entre 1990 et 1999

	SAU			SCOP			SFP			STH			maïs ensilage		
	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90
<b>Basse-Norm.</b>	39,6	54,0	36%	3,1	7,6	142%	36,4	46,2	27%	22,4	28,1	25%	8,9	11,5	29%
<b>Nd-P-de-Cal.</b>	36,1	43,1	19%	7,6	9,0	18%	27,8	33,1	19%	18,2	19,3	6%	7,8	11,7	49%
<b>Lorraine</b>	73,4	84,4	15%	13,0	12,3	-6%	60,3	72,1	19%	49,3	60,3	22%	8,8	10,3	17%
<b>Frche-Comté</b>	56,7	74,9	32%	8,4	8,5	2%	48,3	66,3	37%	42,5	60,5	43%	3,0	2,3	-23%
<b>P. de la Loire</b>	37,5	53,9	44%	6,7	11,3	69%	31,1	42,4	36%	8,4	12,2	44%	11,5	11,9	3%
<b>Bretagne</b>	31,3	47,2	51%	4,9	10,7	117%	26,2	36,0	38%	2,9	3,2	9%	9,9	12,0	22%
<b>Aquitaine</b>	26,2	43,8	67%	2,9	7,1	147%	23,6	36,0	52%	8,9	10,6	19%	7,2	13,3	84%
<b>Midi-Pyr.</b>	38,7	45,5	18%	5,7	7,5	33%	32,9	37,8	15%	13,4	16,2	21%	4,9	6,7	38%
<b>Limousin</b>	51,4	57,3	12%	4,8	6,1	26%	43,8	51,2	17%	23,7	15,8	-34%	6,5	9,0	39%
<b>Rhône-Alpes</b>	35,5	51,2	44%	4,8	4,9	4%	28,3	42,2	49%	18,1	28,6	58%	2,6	3,6	40%
<b>Auvergne</b>	43,0	51,1	19%	4,5	4,5	0%	38,3	46,3	21%	28,1	33,9	21%	1,5	1,7	14%
<b>OTEX 41</b>	40,3	54,6	<b>36%</b>	5,9	8,8	<b>50%</b>	33,9	44,8	<b>32%</b>	17,5	23,2	<b>33%</b>	7,4	9,0	<b>21%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Au niveau régional, ce sont les régions de petites exploitations (Bretagne et Aquitaine), qui ont connu les plus fortes augmentations de surface au profit des COP. Par contre pour les régions où les exploitations sont de grandes tailles (Lorraine et Franche Comté) l'accroissement de surface et donc de SCOP est resté modeste. Cette tendance est globalement confirmée par la relation entre le pourcentage d'accroissement de SAU et la SAU en 1990. Sur le graphique 6, la relation inverse entre la taille des exploitations à l'échelle régionale et l'accroissement de surface est suffisamment claire pour que l'on puisse conclure que cette période a conduit à un resserrement des surfaces entre les exploitations laitières des différentes régions françaises.

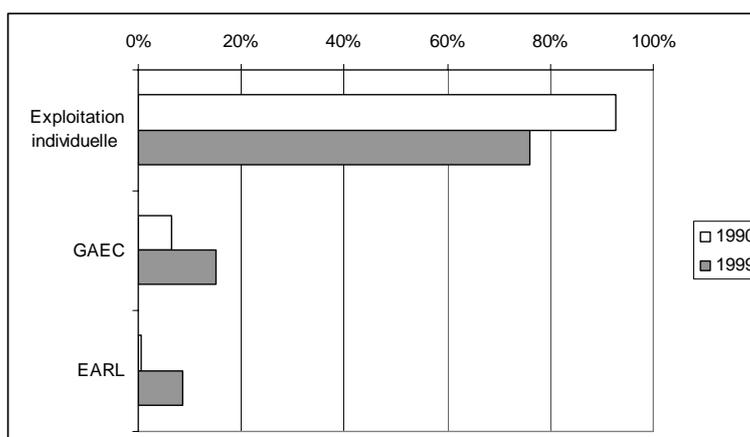
*Graphique 6 – Accroissement, en %, de la SAU des exploitations entre 1990 et 1999 en fonction de la taille moyenne des exploitations par région.*



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Les exploitations laitières ont connu, comme l'ensemble des exploitations agricoles un fort développement des formes sociétaires qui passent de 7% en 1990 (GAEC et EARL), à 24 % en 1999.

*Graphique 7 - Évolution des formes sociétaires entre 1990 et 1999.*



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

## Une tendance à la baisse du chargement

L'accroissement global du cheptel (27%) étant inférieur à l'accroissement de surface des exploitations (36%) mais aussi à celui des surfaces fourragères (32%), on peut conclure à une légère baisse du chargement moyen des exploitations laitières (UGB/SFP), l'effectif moyen de vaches laitières augmentant deux fois moins que la SFP moyenne (17% sur 32%). Dans le même temps l'effectif de vaches allaitantes reste marginal, alors que le cheptel de jeunes animaux s'accroît de façon significative.

Tableau 5 - Évolution du cheptel des exploitations laitières

	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>UGB herbivore</b>	50,5	55,3	61,0	62,4	63,9	<b>27%</b>
<b>Autres bovins de moins d'un an</b>	12,1	13,7	15,9	16,2	16,7	38%
<b>Bovins mâles de un à deux ans</b>	2,3	3,0	3,6	3,5	3,3	<b>45%</b>
<b>Bovins femelles de un à deux ans</b>	9,8	10,9	11,7	12,5	12,7	30%
<b>Génisses élevage de deux ans et plus</b>	6,1	7,1	7,5	8,4	8,4	38%
<b>Bovins mâles de deux ans et plus</b>	1,2	1,3	1,3	1,2	1,5	25%
<b>Vaches allaitantes</b>	0,8	1,3	1,7	1,6	1,7	<b>121%</b>
<b>Vaches laitières</b>	31,0	32,7	35,2	35,5	36,4	<b>17%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Ces modifications structurelles du troupeau se traduisent par le passage de 31 à 36 vaches laitières pour les exploitations de l'OTEX 41. Cette évolution maintient le pourcentage de vaches laitières à peu près constant en effectif, il passe de 61 % à 57 % de l'ensemble du troupeau entre 1990 et 1999.

Cette relative constance structurelle du troupeau des exploitations laitières tranche avec l'évolution de l'OTEX 43 (Bovin lait et viande) où le nombre de vaches laitières passe de 29 à 35, alors que le troupeau "viande" double presque, passant, sur la période, de 12 à 22 vaches allaitantes.

De plus, l'évolution est variable suivant les régions. Ce sont la Bretagne, l'Aquitaine et Rhône-Alpes qui connaissent les plus forts accroissements du troupeau laitier, alors que le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin enregistrent des accroissements de troupeaux nettement inférieurs à la moyenne nationale. En Lorraine le troupeau laitier connaît même une baisse de 7% (tableau 6).

Tableau 6 - Évolution du cheptel des exploitations laitières par région

	UGB herbivore			Vaches laitières		
	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90
<b>Basse-Normandie</b>	60,1	74,6	24%	35,4	40,5	14%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	63,7	72,5	14%	37,7	37,8	0%
<b>Lorraine</b>	80,4	86,4	7%	44,1	40,8	-7%
<b>Franche-Comté</b>	51,4	64,0	25%	29,2	34,2	17%
<b>Pays de la Loire</b>	52,7	68,1	29%	30,3	35,9	18%
<b>Bretagne</b>	44,4	60,5	36%	29,0	36,3	25%
<b>Aquitaine</b>	39,6	54,1	37%	28,7	37,9	32%
<b>Limousin</b>	62,7	66,2	6%	39,4	42,9	9%
<b>Rhône-Alpes</b>	37,1	48,4	31%	24,7	30,4	23%
<b>Auvergne</b>	42,1	51,5	22%	28,7	32,1	12%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

La composition du troupeau connaît la même évolution au niveau régional, la part des vaches laitières baisse légèrement pour atteindre la moitié du troupeau dans le Nord-pas-de-Calais, ainsi qu'en Lorraine, Franche Comté et Pays de la Loire, pour les autres régions les vaches laitières restent dominantes (cf Tableau 7).

Tableau 7 - Évolution de la part des vaches laitières dans le troupeau par région

	1990	1999
<b>Basse-Normandie</b>	59%	54%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	59%	52%
<b>Lorraine</b>	55%	47%
<b>Franche-Comté</b>	57%	53%
<b>Pays de la Loire</b>	57%	53%
<b>Bretagne</b>	65%	60%
<b>Aquitaine</b>	72%	70%
<b>Limousin</b>	63%	65%
<b>Rhône-Alpes</b>	67%	63%
<b>Auvergne</b>	68%	62%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Les évolutions observées de la taille des exploitations et de la composition de leur cheptel conduit à une baisse du chargement de l'ordre de 5%, voire 10% dans certaines région telles que la Lorraine, la Franche Comté, les Pays de la Loire, l'Aquitaine et Rhône Alpes (cf tableau 8).

Tableau 8 - Évolution du chargement par région (UGB/SFP)

	1990	1999	99/90
<b>Basse-Normandie</b>	1,6	1,6	-2%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	2,3	2,2	-4%
<b>Lorraine</b>	1,3	1,2	-10%
<b>Franche-Comté</b>	1,1	1,0	-9%
<b>Pays de la Loire</b>	1,7	1,6	-5%
<b>Bretagne</b>	1,7	1,7	-1%
<b>Aquitaine</b>	1,7	1,5	-10%
<b>Midi-Pyrénées</b>	1,4	1,4	3%
<b>Rhône-Alpes</b>	1,3	1,1	-13%
<b>Auvergne</b>	1,1	1,1	1%
<b>France</b>	1,5	1,4	-4%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

### Un emploi toujours familial

Au niveau français, l'augmentation généralisée des surfaces, s'est accompagnée d'une augmentation des UTA totales et des UTA salariées. Il n'en est pas de même dans le secteur d'élevage laitier où le nombre d'UTA reste constant sur la période et principalement composé de main d'œuvre non salariée donc familiale.

Tableau 9 - Évolution de la main d'œuvre par région

	UTA totales			UTA familiales		
	1990	1999	99/90	1990	1999	99/90
<b>Toutes OTEX</b>	1,74	1,84	6%	1,46	1,44	6%
<b>OTEX " Bovin lait "</b>	1,57	1,57	0%	1,54	1,52	-1%
<b>Basse-Normandie</b>	1,59	1,56	-2%	1,50	1,48	-1%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	1,45	1,50	3%	1,41	1,39	-1%
<b>Lorraine</b>	1,92	1,90	-1%	1,87	1,85	-1%
<b>Franche-Comté</b>	1,56	1,45	-7%	1,54	1,44	-6%
<b>Pays de la Loire</b>	1,60	1,55	-3%	1,55	1,51	-3%
<b>Bretagne</b>	1,46	1,59	9%	1,44	1,53	6%
<b>Aquitaine</b>	1,55	1,67	8%	1,53	1,59	4%
<b>Midi-Pyrénées</b>	1,65	1,65	0%	1,62	1,58	-2%
<b>Rhône-Alpes</b>	1,59	1,54	-3%	1,59	1,50	-6%
<b>Auvergne</b>	1,60	1,50	-6%	1,57	1,47	-6%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Ainsi, dans le secteur "bovins lait" l'accroissement des cheptels et des surfaces n'a pas entraîné d'augmentation de l'emploi. Le nombre d'hectares cultivés par travailleur (cf Tableau 10) est donc en nette augmentation sur la période (+36%) et de l'ordre de la moyenne nationale. Cette tendance à la hausse est généralisable à l'ensemble des régions, avec cependant des variations plus ou moins fortes. Ainsi, sur les dix années étudiées, c'est l'Aquitaine, Rhône Alpes et les Pays de la Loire qui enregistrent les plus fortes augmentations (+ 48% à +55%).

Tableau 10 – Évolution de la SAU par UTA par région

	1990	1999	99/90
<b>Toutes OTEX</b>	27,1	35,1	30%
<b>OTEX " Bovin Lait "</b>	25,7	34,8	36%
<b>Basse-Normandie</b>	24,9	34,6	39%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	24,9	28,7	15%
<b>Lorraine</b>	38,2	44,4	16%
<b>Franche-Comté</b>	36,4	51,6	42%
<b>Pays de la Loire</b>	23,4	34,7	48%
<b>Bretagne</b>	21,5	29,7	38%
<b>Aquitaine</b>	16,9	26,2	55%
<b>Midi-Pyrénées</b>	23,5	27,6	18%
<b>Rhône-Alpes</b>	22,3	33,2	49%
<b>Auvergne</b>	26,9	34,1	27%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

## UN PRODUIT BRUT EN CROISSANCE RÉGULIÈRE.

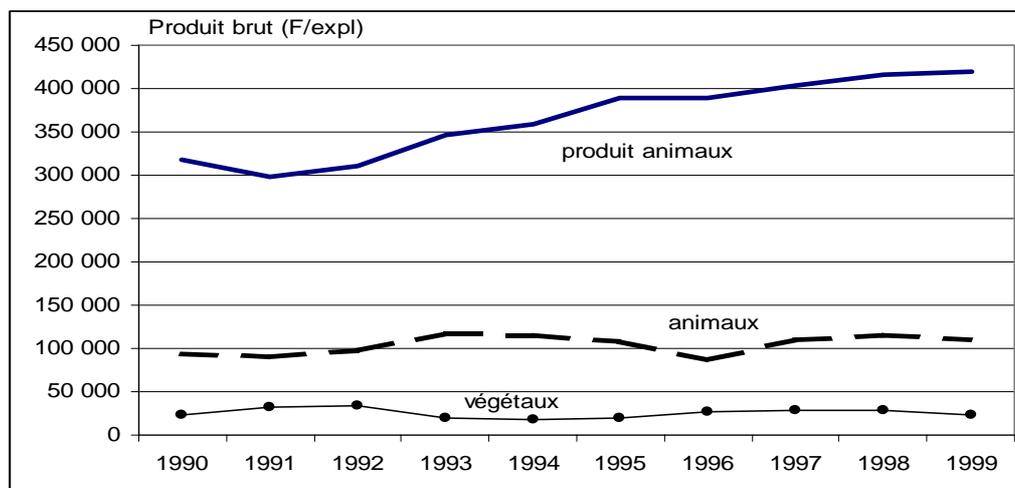
L'évolution du produit brut des exploitations de l'OTEX 41 se situe au-dessus de la moyenne nationale avec 30% d'augmentation contre 27% pour l'ensemble des OTEX. Cette situation est largement due à la croissance régulière du produit brut des produits animaux, c'est-à-dire essentiellement la valeur des livraisons de lait qui augmente de 32% entre 1990 et 1999. Cet accroissement est de 40% si l'on prend comme année de référence 1991 au lieu de 1990. Le produit brut des exploitations de l'OTEX 41 est donc de plus en plus constitué par les ventes de lait qui en représente 73% en 1999.

Tableau 11 – Évolution des produits bruts par exploitation  
entre 1990 et 1999 pour l'ensemble des OTEX et pour l'OTEX 41

F/exploitation	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>Toutes OTEX</b>	563 046	553 831	622 818	699 270	715 276	27%
<b>OTEX 41</b>	444 174	495 181	532 628	553 651	577 085	30%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Graphique 8 - Évolution des composantes du produit brut  
des exploitations de l'OTEX 41 entre 1990 et 1999.

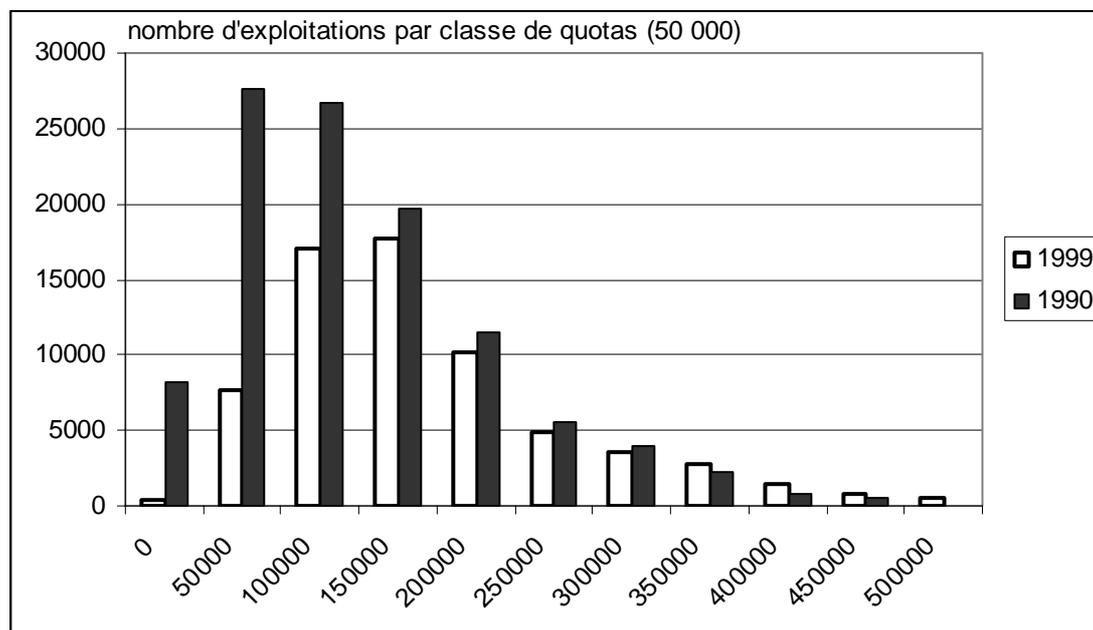


Note : produits animaux = lait

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

La croissance du produit brut, essentiellement due à la croissance du produit brut du lait (produits animaux) est liée à la disparition des exploitations faiblement dotées en quotas laitiers (cf graphique 9).

Graphique 9 - Évolution du nombre d'exploitations par classes de quotas entre 1990 et 1999



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

La croissance de produit brut "lait" s'est réalisée dans un contexte de stabilité des prix (+ 2%) en francs constants (tableau 12), avec une légère croissance (+ 6%) en Franche-Comté. Le maintien des prix du lait est la conséquence directe de la politique de quotas.

Cette constance des prix permet de conclure que l'accroissement du produit brut du lait ne s'explique que par l'accroissement de la production laitière par exploitation. Cet accroissement, de l'ordre de 32%, est nettement supérieur à l'augmentation du cheptel laitier par exploitation (17%) et permet donc de conclure à une élévation la production par vache de l'ordre de 12% sur la période 1990-1999.

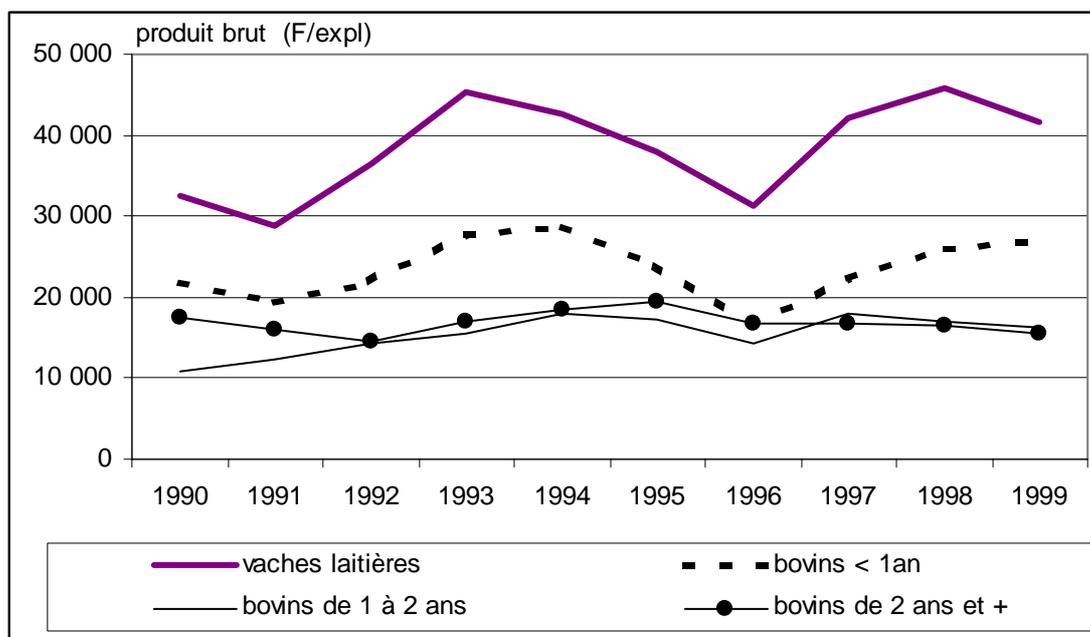
Tableau 12 – Évolution des prix du lait entre 1990 et 1999 par région pour l'OTEX 41

en francs courants/100 litres	Prix 90	Prix 99	99/90
<b>Basse-Normandie</b>	214	216	1%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	204	207	1%
<b>Lorraine</b>	208	210	1%
<b>Franche-Comté</b>	206	218	6%
<b>Pays de la Loire</b>	203	208	3%
<b>Bretagne</b>	203	205	1%
<b>Aquitaine</b>	200	194	-3%
<b>Rhône-Alpes</b>	220	227	3%
<b>Auvergne</b>	196	199	2%
<b>France</b>	<b>205</b>	<b>210</b>	<b>2%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Les exploitations laitières, comme celle orientées "bovins viande" (OTEX 42) ont été confrontées à la baisse des prix institutionnels (- 15%) et aux crises sanitaires. Malgré cela, le produit brut des productions de viande est en croissance sur la période (+ 18 %). Les vaches de réforme et les bovins de moins d'un an ont été les plus sensibles aux crises sanitaires.

Graphique 10 – Évolution des produits bruts animaux entre 1990 et 1999



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

## UNE ÉVOLUTION DES CHARGES QUI ATTESTE D'UNE MODIFICATION DE STRUCTURE DES EXPLOITATIONS.

Durant la période 1990-1999, les charges des exploitations laitières augmentent de 36% alors que cet accroissement est de 43% pour l'ensemble des OTEX. Cette meilleure performance des exploitations laitières s'explique par la moindre augmentation des consommations intermédiaires (34%) par rapport à l'ensemble des charges.

Tableau 13 – Évolution des charges d'exploitation entre 1990 et 1999 pour l'ensemble des OTEX et pour l'OTEX 41

	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>Toutes OTEX</b>						
<b>Charges d'exploitation</b>	455 354	504 445	553 171	628 597	653 250	43%
<b>OTEX 41</b>						
<b>Charges d'exploitation</b>	353 609	381 732	429 928	454 270	482 294	36%
<b>* Consommations Intermédiaires</b>	231 497	245 488	280 648	294 132	309 219	34%
<b>* Autres charges</b>	122 112	136 243	149 280	160 138	173 075	42%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

### **Des charges variables qui s'orientent vers les travaux et services au dépend de l'approvisionnement.**

L'évolution des consommations intermédiaires montre une stagnation des approvisionnements en produits agricoles et industriels nécessaires à la production agricole et une augmentation des travaux et services (+72%). La baisse relative de la part des approvisionnements en intrants de base, à savoir les aliments du bétail et les engrais, s'explique par l'évolution des volumes et des prix de ces produits.

Les comptes de l'agriculture, en francs constants, montrent que l'évolution globale du prix des engrais est restée stable (+1%), et que celle des aliments du bétail enregistre une baisse de 20%. En ce qui concerne les évolutions de ces consommations en volume, on en déduit que la consommation en aliment augmente de 13% et celle en engrais reste constante. Ainsi, sur la base des comparaisons des années 1990 et 1999, la consommation des aliments augmente en volume d'environ 13% alors que le cheptel augmente de 17% et la production de lait de 32%. Ce moindre accroissement des intrants, par rapport à la production laitière tend à démontrer que les exploitations laitières ont globalement développé l'autoconsommation en matière d'alimentation animale. Par ailleurs, la consommation en volume d'engrais et amendements reste globalement constante sur la période, alors que les surfaces COP et maïs fourrage augmentent de 34% ce qui traduit une moindre consommation à l'hectare en engrais.

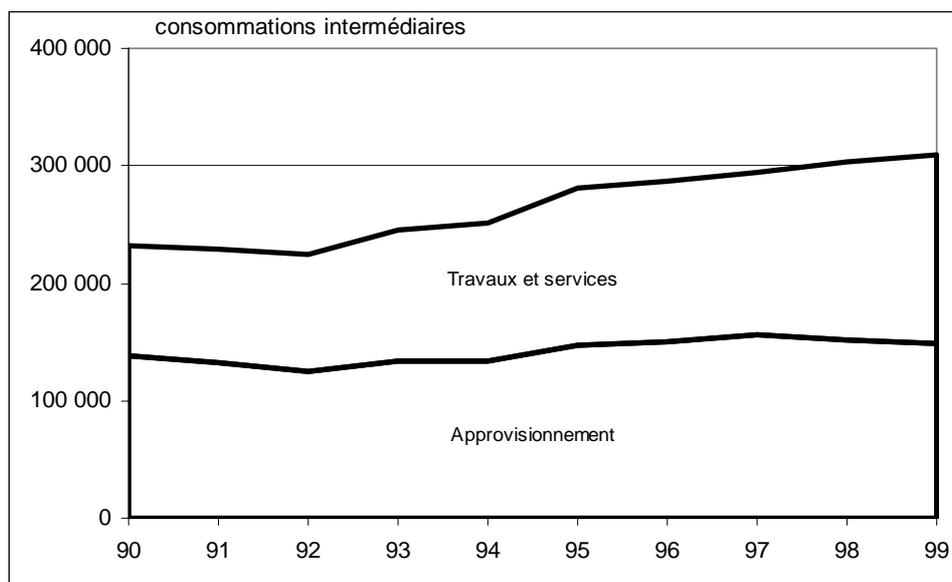
La conjugaison de ces deux évolutions (baisse du prix des aliments et augmentation de surface) fait que les exploitations laitières ont vu leurs charges d'approvisionnement "agronomiques" se stabiliser, alors que les charges plus technologiques, (produits phytosanitaires et vétérinaires) ont augmenté de façon plus importante que l'accroissement de taille de l'exploitation.

*Tableau 14 – Évolution des consommations intermédiaires entre 1990 et 1999 pour l'OTEX 41*

	<b>1990</b>	<b>1993</b>	<b>1995</b>	<b>1997</b>	<b>1999</b>	<b>99/90</b>
<b>Consommations Intermédiaires</b>	231 497	245 488	280 648	294 132	309 219	<b>34%</b>
<i>dont charges d'approvisionnement</i>						
<b>Aliments (concentrés et grossiers)</b>	73 473	66 264	73 547	76 145	68 155	<b>-7%</b>
<b>Engrais et amendements</b>	30 462	28 521	31 536	33 773	30 481	<b>0%</b>
<b>Carburants et lubrifiants</b>	8 344	8 712	8 714	10 390	10 248	<b>23%</b>
<b>Produits. Phytosanitaires</b>	8 005	8 408	9 868	10 186	11 645	<b>45%</b>
<b>Produits vétérinaires</b>	7 412	9 583	11 136	11 721	13 110	<b>77%</b>
<b>Semences et plants</b>	10 427	11 742	12 949	14 101	14 528	<b>39%</b>
<i>et</i>						
<b>Travaux et Services</b>	93 374	112 258	132 897	137 816	161 052	<b>72%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Graphique 11 – Évolution des consommations intermédiaires entre 1990 et 1999



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

### Des charges de structure qui témoignent de l'agrandissement des exploitations

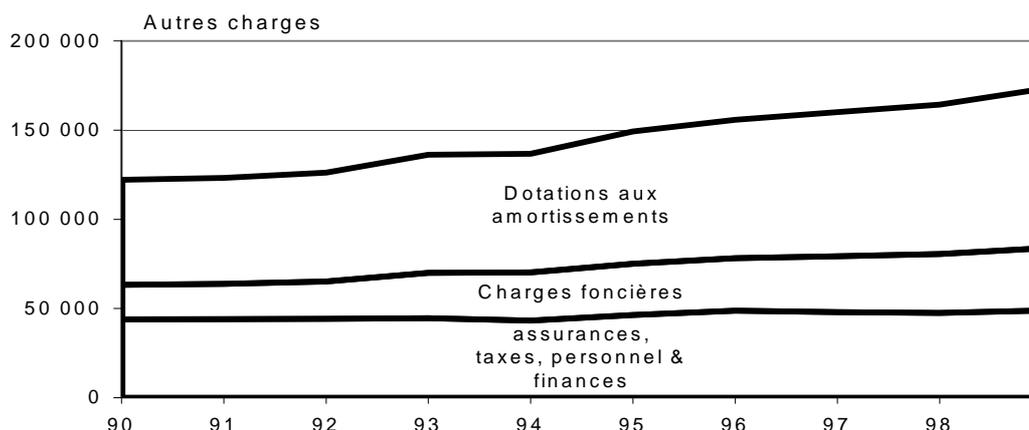
La principale évolution sur les "autres charges" concerne la réduction de la taxe sur le foncier non bâti en 1993 pour la part régionale et de 1993 à 1996 pour la part départementale. Par ailleurs les principales augmentations concernent la dotation aux amortissements (+52%) et les charges foncières (+80%) qui sont probablement dues à l'agrandissement des exploitations. On observe en effet que ces deux postes, les plus importants, évoluent de façon plus que proportionnelle à l'agrandissement de la surface de l'exploitation (36%). Enfin on notera que l'augmentation de ces charges s'applique de façon assez similaire à toutes les classes d'âge.

Tableau 15 – Évolution des autres charges entre 1990 et 1999 pour l'OTEX 41

	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>Autres charges</b>	122 112	136 243	149 280	160 138	173 075	<b>42%</b>
dont						
<b>Ensemble impôts et Taxes</b>	11 576	8 014	7 392	7 862	8 032	<b>-31%</b>
<b>Charges foncières</b>	19 356	25 306	28 837	31 253	34 847	<b>80%</b>
<b>Frais de personnels</b>	2 111	2 269	3 249	3 638	4 487	<b>113%</b>
<b>Charges sociales du personnel</b>	479	637	930	806	906	<b>89%</b>
<b>Frais d'assurance</b>	11 297	13 124	14 486	16 155	16 350	<b>45%</b>
<b>Dotations aux Amortissements</b>	58 882	66 293	74 128	80 854	89 275	<b>52%</b>
<b>Charges financières</b>	18 411	20 600	20 258	19 571	19 178	<b>4%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Graphique 12 – Évolution des autres charges entre 1990 et 1999



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

## DES AIDES ESSENTIELLEMENT CÉRÉALIÈRES ET DE COMPENSATION DE HANDICAP GÉOGRAPHIQUE

### Des aides directes essentiellement végétales en 1999

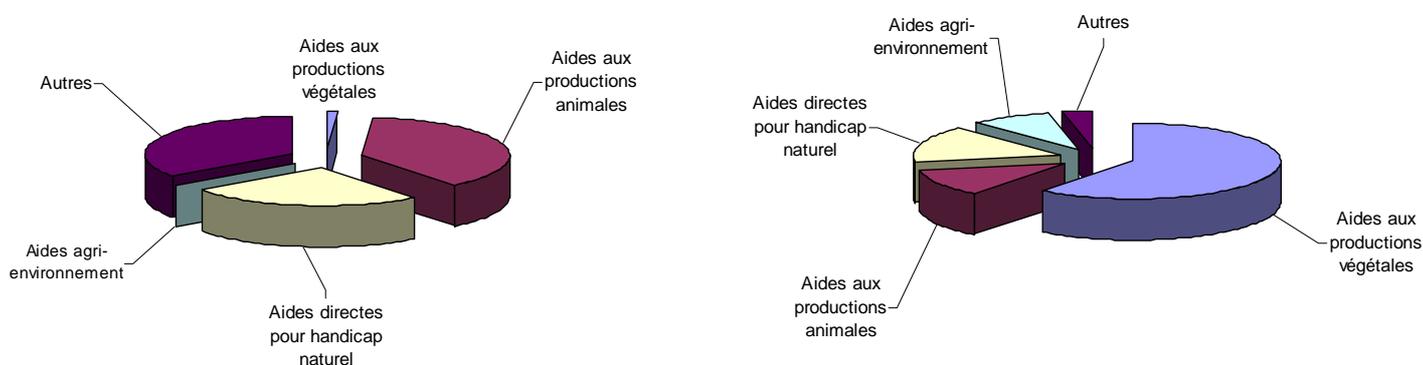
Les aides aux exploitations laitières ont connu une importante modification de structure entre 1990 et 1999. Les soutiens aux productions animales représentaient 38% des aides en 1990 et seulement 12% en 1999. Pour les productions végétales ces taux passent, sur la période, de 1% à 60%. Ces aides sont des aides compensatoires de la baisse des prix pour les céréales alors que les aides aux productions intra-consommées, comme le maïs fourrage, ont une vocation de complément de revenu. Aussi, le contexte de libération de foncier, qu'a occasionné la préretraite, a conduit les producteurs de lait à accroître leurs surfaces en productions végétales et ainsi faire passer les aides qui leur sont liées comme premier poste de financement public de ces exploitations.

Tableau 16 – Évolution des aides par exploitation entre 1990 et 1999 pour l'OTEX 41

	1990	1992	1995	1997	1999
<b>Total des aides</b>	17 176	17 906	54 551	58 033	58 921
dont					
<b>Aides végétales</b>	148	811	33 088	33 319	35 334
Soit en % du total	1%	5%	61%	57%	60%
<b>Aides animales</b>	6 560	9 776	8 930	9 062	7 297
Soit en % du total	38%	55%	16%	16%	12%
<b>ICHN</b>	4 489	4 523	6 638	8 314	8 822
Soit en % du total	26%	25%	12%	14%	15%
<b>Aides agri-environnementales</b>	0	0	3 187	4 957	5 590
Soit en % du total	0%	0%	6%	9%	9%
<b>Autres</b>	5 979	2 796	2 708	2 381	1 878
Soit en % du total	35%	16%	5%	4%	3%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Graphique 13 – Structure des aides (en %) en 1990 et 1999 pour l’OTEX 41



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

### Des revenus laitiers moins dépendants des aides que pour les autres exploitations

En 1990, le poids de l'ensemble des aides (directes et de structures) dans le revenu disponible<sup>3</sup> représentait 13% du revenu de l'OTEX 41 et 12% pour l'ensemble des exploitations agricoles françaises, soit des ordres de grandeur similaires. En 1999, la situation est différente, ce ratio est de 54% pour l'ensemble des exploitations françaises et de 32% pour les exploitations laitières. Les exploitations laitières sont donc devenues moins dépendantes des aides publiques, dans la constitution du revenu, que les autres exploitations durant cette période. Ceci s'explique par les quotas qui en maintenant un prix du lait stable en francs courants (cf supra) ont permis de garantir le maintien du revenu des producteurs de lait sans un recours massif aux aides comme pour les céréales où ce taux est de 91%. Cette évolution s'est traduite à l'échelon régional par une homogénéisation du poids des aides dans le revenu, en particulier pour la région Auvergne, qui connaît en 1999 une dépendance similaire aux autres régions, alors qu'elle était sur ce point particulièrement soutenue en 1990, à cause de la faiblesse des revenus.

Tableau 17 – Évolution de la part des aides dans le revenu entre 1990 et 1999 pour l’OTEX 41

	1990			1999		
	Subvention d'exploitation	Revenu disponible	%	Subvention d'exploitation	Revenu disponible	%
<b>OTEX 41</b>	17 176	131 669	13%	58 921	185 757	32%
<b>France</b>	20 371	163 913	12%	121 425	226 731	54%
<b>Basse-Normandie</b>	12 279	132 305	9%	53 081	167 025	32%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	7 962	162 719	5%	55 642	189 521	29%
<b>Lorraine</b>	19 047	240 832	8%	91 541	267 641	34%
<b>Franche-Comté</b>	16 535	127 762	13%	64 362	193 322	33%
<b>Pays de la Loire</b>	16 435	126 981	13%	57 723	175 771	33%
<b>Bretagne</b>	11 310	124 087	9%	53 365	201 926	26%
<b>Aquitaine</b>	10 395	115 956	9%	57 143	161 510	35%
<b>Rhône-Alpes</b>	22 380	140 631	16%	59 097	185 214	32%
<b>Auvergne</b>	31 682	110 640	29%	59 338	155 202	38%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

<sup>3</sup> cf lexique en fin de publication

### Des disparités régionales des aides dues à la complémentarité ICHN/aides végétales

L'évolution de la part du revenu expliqué par les aides connaît une différenciation régionale essentiellement fondée sur les aides compensatrices de handicaps naturels (ICHN). En 1990 seules les régions de montagne, Rhône-Alpes et Auvergne, reçoivent une part substantielle de soutien à cause de leurs situations géographiques. En 1999, l'ensemble des régions perçoit un niveau d'aide similaire, les régions de plaines par les aides végétales, les régions de montagne par l'ICHN et plus modestement les aides végétales. En Aquitaine, le poids des aides végétales s'explique par une augmentation de 84% des surfaces en maïs ensilage, alors qu'il n'est que de 25% à l'échelle nationale.

Les soutiens agri-environnementaux sont centrés sur les régions où la part des aides végétales sont les plus faibles, que ce soit, naturellement, en zone de montagne, mais aussi en zone de plaine comme en Lorraine et en Franche-Comté. Le tableau 18 détaille, en %, le poids des subventions dans le revenu disponible.

Tableau 18 – Disparités régionales des aides directes dans le revenu entre 1990 et 1999.

	1990					1999				
	aides végétales	Aides animales	ICHN	MAE	Autres	Aides végétales	Aides animales	ICHN	MAE	Autres
<b>Basse-Normandie</b>	0%	5%	0%	0%	4%	<b>24%</b>	6%	0%	1%	1%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	0%	4%	0%	0%	0%	<b>24%</b>	3%	0%	1%	1%
<b>Lorraine</b>	0%	5%	1%	0%	2%	<b>15%</b>	8%	4%	<b>7%</b>	1%
<b>Franche-Comté</b>	0%	6%	5%	0%	2%	<b>11%</b>	5%	8%	<b>9%</b>	1%
<b>Pays de la Loire</b>	0%	5%	0%	0%	7%	<b>26%</b>	4%	0%	1%	1%
<b>Bretagne</b>	0%	5%	0%	0%	4%	<b>22%</b>	2%	0%	1%	1%
<b>Aquitaine</b>	0%	3%	3%	0%	3%	<b>29%</b>	1%	3%	1%	0%
<b>Rhône-Alpes</b>	0%	3%	<b>10%</b>	0%	2%	9%	2%	<b>14%</b>	<b>6%</b>	1%
<b>Auvergne</b>	0%	6%	<b>16%</b>	0%	7%	6%	4%	<b>20%</b>	<b>7%</b>	1%
<b>OTEX 41</b>	<b>0%</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>	<b>0%</b>	<b>5%</b>	<b>19%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

### UNE AMÉLIORATION DES REVENUS SIMILAIRE À CELLE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES, DUE À UN MEILLEUR ACCROISSEMENT DE LA VALEUR AJOUTÉE MAIS AVEC MOINS D'AIDES

Pour les exploitations de l'OTEX 41, l'évolution des soldes intermédiaires de gestion est structurellement meilleure sur la période 1990 – 1999 par rapport à l'ensemble des exploitations françaises, dans la mesure où leur revenu est moins dépendant des subventions que les autres. C'est la conséquence directe de deux caractéristiques des exploitations laitières durant la décennie 90 :

- d'une part, les quotas en garantissant le prix du lait, ont maintenu une croissance de la production en valeur légèrement supérieure à l'ensemble des exploitations (30% contre 27%, cf supra), alors que celles-ci ont globalement connu une baisse importante des prix, comme par exemple pour les céréales.
- d'autre part, une hausse des charges plus faible que celle observée sur l'ensemble des exploitations (36% contre 43%), due à la modification de la structure des charges où les consommations intermédiaires progressent de 34% contre 42% pour l'ensemble des exploitations françaises (les autres charges progressent de 42% et de 45%).

Ainsi les exploitations laitières voient leur valeur ajoutée progresser de 19% sur la période, alors celle de l'ensemble des exploitations stagne à 3% en francs courants.

En contre partie le volume des aides affectées aux exploitations laitières est bien inférieur à celui alloué à l'ensemble des exploitations françaises, qui fait que l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 42% est similaire à celui des autres 40%. Il en est de même pour le revenu, 41% contre 38%.

Sur cette décennie, qui a connu une profonde modification structurelle de la politique agricole, on observe que la parité des revenus a été maintenue, entre les exploitations laitières et les autres, sans qu'aucune mesure spécifique n'ait été prise pour la filière lait. Ce résultat correspond à une régulation assez complexe de forces qui ont joué dans des sens divergents : les quotas ont permis le maintien des prix, mais un accroissement de capacité de production moindre que celle offerte par les départs en retraite et en préretraite, l'accroissement de surface a conduit à l'octroi de subventions végétales modestes et une moindre augmentation des consommations intermédiaires que dans les autres OTEX.

Les prélèvements privés augmentent de 35%, mais vu la taille relativement modeste des exploitations, l'autofinancement net double presque (+ 93%).

Tableau 19 – Évolution des différents soldes intermédiaires de gestion entre 1990 et 1999

	OTEX 41											France
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	99/90	99/90
<b>Production de l'exercice</b>	444 174	432 685	455 125	495 181	505 537	532 628	518 976	553 651	578 026	577 085	<b>30%</b>	<b>27%</b>
<i>Consommations Intermédiaires</i>	231 497	229 139	224 222	245 488	250 832	280 648	287 558	294 132	303 101	309 219	34%	
<i>Charges foncières, Assurances et rabais</i>	48 981	56 363	25 929	33 892	36 379	71 644	100 265	81 579	76 366	92 140	80%	
<b>Valeur ajoutée</b>	182 516	172 776	198 293	211 596	214 453	209 004	187 293	212 553	226 735	217 079	<b>19%</b>	<b>3%</b>
<i>Plus</i>												
<i>Subvention d'exploitation</i>	17 176	17 515	17 906	32 091	43 402	54 551	57 121	58 033	57 742	58 921	<b>243%</b>	<b>496%</b>
<i>Moins</i>												
<i>Impôts et taxes (-)</i>	11 576	10 579	10 747	8 014	7 004	7 392	9 755	7 862	8 350	8 032	-31%	
<i>Frais de personnels</i>	2 590	2 352	2 512	2 906	3 087	4 179	4 059	4 444	4 716	5 393	108%	
<b>EBE</b>	187 198	178 846	203 967	234 111	249 023	253 213	232 257	260 146	273 525	265 134	<b>42%</b>	<b>40%</b>
<i>Moins</i>												
<i>Charges financières à LMT</i>	15 405	16 400	15 936	17 406	16 498	17 195	16 929	16 719	16 218	16 608	8%	
<i>Remboursement en capital</i>	39 601	41 684	43 431	45 448	49 015	50 484	52 950	59 097	59 338	62 521	58%	
<b>Revenu disponible</b>	131 669	120 223	144 181	170 927	183 236	185 822	162 681	184 114	197 711	185 757	<b>41%</b>	<b>38%</b>
<i>Prélèvements privés</i>	117 209	108 605	114 342	133 923	138 747	148 567	144 712	157 616	154 642	157 843	35%	
<b>Autofinancement net</b>	14 460	11 618	29 839	37 004	44 489	37 255	17 968	26 497	43 068	27 913	93%	

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Au niveau régional, on observe que les différents soldes de gestion sont fortement corrélés entre eux (sauf pour l'autofinancement), que l'accroissement de revenu est dépendant de l'accroissement de production et de l'agrandissement des exploitations. Comme ce sont les régions de petites structures qui ont connu les plus forts agrandissements (cf graphique 6) il est légitime de s'attendre à un resserrement de l'écart du niveau des revenus entre les différentes régions laitières.

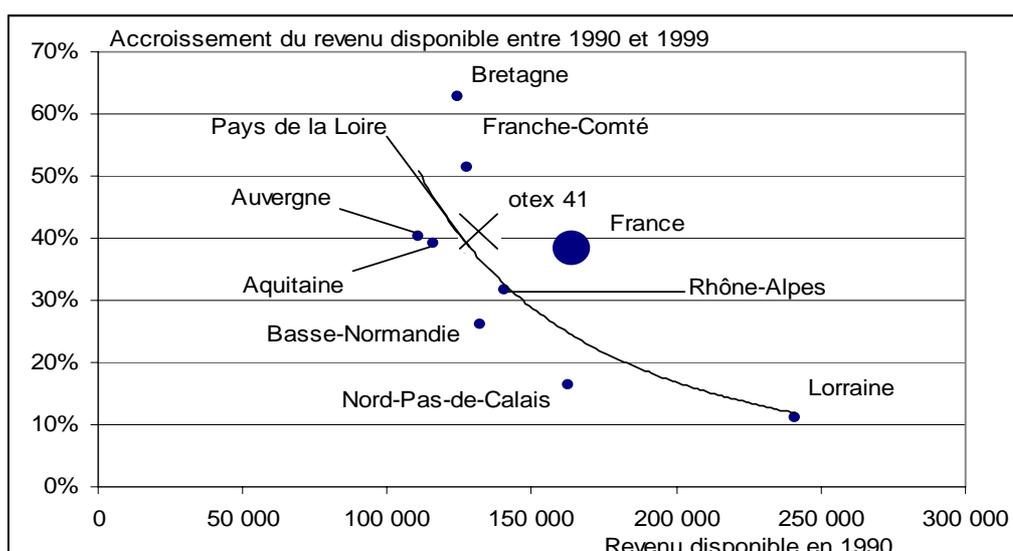
Tableau 20 – Évolution (%) des différents soldes intermédiaires de gestion par région

	Production de l'exercice	Valeur ajoutée brute	Excédent brut d'exploitation	Revenu disponible	Autofinancement net
<b>Basse-Normandie</b>	30%	10%	35%	26%	1301%
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	27%	3%	27%	16%	-157%
<b>Lorraine</b>	4%	-8%	15%	11%	-61%
<b>Franche-Comté</b>	33%	22%	51%	51%	128%
<b>Pays de la Loire</b>	20%	17%	42%	38%	540%
<b>Bretagne</b>	38%	37%	60%	63%	-574%
<b>Aquitaine</b>	35%	6%	29%	39%	1096%
<b>Rhône-Alpes</b>	40%	21%	39%	32%	66%
<b>Auvergne</b>	30%	16%	30%	40%	186%
<b>France</b>	30%	19%	42%	41%	93%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

En valeur absolue l'évolution du revenu disponible pour les principales régions laitières est assez homogène à la moyenne française avec deux régions extrêmes : l'Auvergne pour les revenus les plus bas, et la Lorraine pour les revenus les plus hauts. On assiste donc, en terme de revenu disponible, à un rattrapage des régions ou il était le plus faible. L'impact régional de l'évolution structurelle des exploitations laitières aura donc eu comme conséquence une réduction des inégalités inter-régionale.

Graphique 14 – Évolution du revenu disponible (en %) par région entre 1990 et 1999 par rapport à celui de 1990



Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

## UN BILAN QUI INDIQUE UNE AUGMENTATION D'ENDETTEMENT SUPÉRIEUR À L'ACCROISSEMENT DE CAPITAL

Pour assurer le financement des nouveaux investissements liés à l'agrandissement des exploitations, les producteurs de l'OTEX 41 ont largement fait appel aux capitaux extérieurs afin de garantir une évolution de leur revenu. L'endettement total est passé de 320 000 francs en 1990, à 450 000 francs dix ans plus tard (+40%). Le poids de la dette s'est donc accentué et la proportion de capitaux propres a régressé.

Tableau 21 – Évolution des différents comptes de bilan entre 1990 et 1999

	1990	1993	1995	1997	1999	99/90
<b>Total de l'actif</b>	1 106 529	1 169 686	1 279 668	1 303 180	1 404 332	27%
<b>Capitaux propres</b>	785 889	816 917	898 589	897 796	955 763	22%
<b>Total des dettes</b>	320 425	352 471	380 989	404 965	448 051	40%
<b>Service de la dette</b>	58 012	66 049	70 741	78 669	81 699	41%
<b>Remboursement en capital</b>	39 601	45 448	50 484	59 097	62 521	58%
<b>Taux d'endettement</b>	29%	30%	30%	31%	32%	10%
<b>Actif / recette</b>	2,49	2,36	2,40	2,35	2,43	-2%

Source : RICA, traitements PECARI – DAF/SDEPE/BEPE

Le service de la dette s'élève désormais, en moyenne par exploitation, à 82 000 francs, il augmente de façon similaire à l'endettement (+40%) mais également au revenu disponible sur la période (41%).

Malgré la forte restructuration des structures de l'OTEX 41 et la nature différente de la constitution du revenu (forte valeur ajoutée et aides directes réduites) ces exploitations ont des évolutions de leurs comptes de bilan tout à fait similaires à celle de la moyenne des exploitations agricoles françaises.

L'accroissement de capital, mesurée par l'actif, s'est réalisé au même rythme que celui de la production, ce qui décrit une productivité globale constante du capital de l'ordre de 40%, c'est-à-dire qu'il faut 2,4 francs de capital pour réaliser 1 franc de production.

La part de l'excédent brut d'exploitation affectée au service de la dette est le même en 1990 et en 1999 à savoir 31%.

## CONCLUSION DE 10 ANS D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

C'est l'OTEX bovin lait qui a connu la plus forte réduction du nombre d'exploitations agricoles durant la décennie 90. Elle explique, à elle seule, un tiers des disparitions des exploitations françaises. Ce sont les petites exploitations de plaine qui ont connu la plus grande désaffectation pour ce système de production. Les exploitations de zones de montagne et défavorisées ont, quant à elles, mieux résisté probablement parce qu'une part significative de leur revenu est constituée par les ICHN.

Cette baisse du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'un agrandissement, plus fort sur dans le cas des petites exploitations. Au niveau de la filière lait les exploitations spécialisées ont perdu une part importante des quotas au profit des exploitations laitières diversifiées. Cette transformation, initiée en 1984 avec l'apparition des quotas, s'est accrue suite à la préretraite. La capacité de travail est restée la même, c'est à dire la famille, mais en adoptant de plus en plus un statut sociétaire.

Leurs produits bruts ont connu un accroissement légèrement supérieur à celui de l'ensemble des exploitations françaises essentiellement à cause de la stabilité des prix du lait induite par le régime des quotas.

La modification de structure due à un accroissement des surfaces supérieur à celui du troupeau induit une baisse significative du poids des consommations intermédiaires pour l'alimentation du troupeau et une augmentation des charges fixes due à l'agrandissement.

L'action conjuguée des quotas et de la restructuration a conduit les exploitations laitières à une forte augmentation de la valeur ajoutée, alors que les autres productions sans quota l'ont vu stagner durant la décennie à cause de la baisse des prix.

Les aides reçues par les exploitations laitières concernent essentiellement les productions végétales que ce soit en céréales ou en maïs fourrager. Le niveau d'aide, bien plus faible que pour les grandes cultures et la viande, font que ces exploitations sont moins dépendantes des aides publiques pour constituer leur excédent brut d'exploitation et leur revenu. On notera ici que les aides directes de ces productions leur ont permis de disposer d'un accroissement de l'EBE similaire à celui des exploitations françaises.

Le revenu des laitiers, plus faible que celui de la moyenne des agriculteurs français, s'est pourtant singulièrement accru par un accroissement soutenu de la productivité du travail, alors que celle du capital est restée constante. Les exploitations laitières ont financé leur agrandissement par un endettement de l'ordre de celui des autres exploitations agricoles françaises.

La réforme de la PAC de 1992 a eu un effet important sur la filière lait, les exploitations se sont adaptées en augmentant leur taille. Le système des quotas de 1984 leur a permis un important gain de valeur ajoutée, grâce à la stabilité des prix du lait. Ainsi les exploitations laitières ont accru leur revenu avec une dépendance moindre des aides que les agriculteurs de grandes cultures ou de bovin viande. Les futures négociations de l'OMC et la PAC de 2006, auront quoiqu'il arrive à traiter du régime des quotas, avec en perspective, au-delà des échanges, la géographie de la production laitière et la structure de formation du revenu. Une suppression des quotas, pour maintenir une capacité intérieure de production de lait, conduirait à ce que ce soit le contribuable qui assure la pérennité des exploitations laitières par des aides directes, alors qu'aujourd'hui, c'est en grande partie le consommateur.

**BIBLIOGRAPHIE**

APCA Chambre d'agriculture 897 (avril 2001) **Élevage bovin perspectives 2020.**

COLSON F., CHATELLIER V., DANIEL K., BLOGOWSKI A., MATHURIN J. (1998). **Modalité de fonctionnement des exploitations agricoles de l'union européenne.** INRA LERECO. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

MAILLARD L., QUINQU M. (2000). **Dynamique et perspectives des exploitations laitières Françaises et Européennes sur la période 1997-2007.** INRA LERECO

ONILAIT (20 mai 1999). **Caractéristiques de l'évolution de la référence des exploitations laitières entre 1995 et 1998.** Les cahiers de l'ONILAIT.

ONILAIT (octobre 1991). **Les quotas laitiers : un bilan huit ans après les cahiers de l'ONILAIT 4 & 5.**

ONILAIT (14 mai 1995). **Production laitière. Structures, coûts, rentabilité.** Les cahiers de l'ONILAIT.

ONILAIT (1999). Rapport annuel.

QUINQU M. (24-25 octobre 2000). **Modalité d'adaptation du secteur de la production laitière en France dans les années quatre vingt dix et perspectives 2007.** INRA commission de recherche bovine Draveil.

SAF Agriculteurs de France 134 (juillet 2001) **La filière laitière face à de nouveaux enjeux**

SCHMITT B., BAZIN G., BUTAULT J.P., HAIRY D., PERRIER-CORNET P., ROUSSELLE J.M., WAVRESKY P.,(1992) **Les exploitations laitières en France depuis les quotas.** Agreste Études 19 octobre.

## ANNEXES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES ARTICLES

### *Annexe 1 - Représentativité des exploitations du RICA*

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), en tant qu'outil statistique, a été instauré en France en 1968, en application de la réglementation communautaire. Son objectif est de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique et les revenus des exploitations agricoles.

Cette base de données actualisée chaque année compte, en 1999, 7 752 exploitations agricoles. Celles-ci ont été sélectionnées par la "méthode des quotas", garantissant la représentativité statistique de l'échantillon, selon trois critères : la région administrative, l'orientation technico-économique (OTEX), et la dimension économique des exploitations (mesurée par la marge brute standard). Des coefficients d'extrapolation variables sont appliqués sur chacune des exploitations, de telle sorte que le RICA soit "calé" sur les résultats des enquêtes biennales sur la structure des exploitations agricoles. Ainsi, en 1999, les 7 752 observations de l'échantillon du RICA représentent, après extrapolation, 404 200 exploitations "professionnelles" réparties sur l'ensemble du territoire.

Le champ d'observation du RICA ne couvre en effet que les exploitations, qualifiées de "professionnelles", qui possèdent une marge brute standard supérieure à 9 600 écus (12 hectares d'équivalent blé en région Centre), et qui emploient au moins 0,75 unité de travail annuelle. Le champ couvert ne comprend ainsi que 61% des exploitations agricoles françaises. Toutefois, en dépit de leur nombre élevé (plus de 250 000), les unités de petite dimension qui sont exclues du champ d'observation n'occupent que 7% de la SAU nationale, ne fournissent que 4% de la production totale et perçoivent moins de 5% des subventions.

Une rapide comparaison des résultats issus de l'échantillon avec les données d'autres sources statistiques (statistique agricole annuelle, enquêtes sur la structure des exploitations, comptes de l'agriculture, concours publics à l'agriculture...) permet de constater que les écarts sont généralement très faibles.

### **Les "grandes cultures"**

En 1999, les surfaces consacrées aux céréales, aux oléagineux, aux protéagineux et à la jachère indemnisée (ci-après dénommées (SCOP), couvraient 12,9 millions d'hectares<sup>4</sup>. L'extrapolation des données issues du RICA aboutit - pour cette même variable - à un total de 12,3 millions d'hectares, soit un écart de moins de 5%. Cette faible différence se retrouve pour chacune des quatre grandes catégories de surfaces. Un examen plus précis permet néanmoins de mettre en évidence des cultures pour lesquelles les écarts sont plus modestes (1% pour le maïs grain et le soja, 3% pour le colza et le pois protéagineux, 4 % pour le blé tendre, 5% pour l'orge et l'escourgeon). Inversement, le RICA sous-estime plus nettement la surface de tournesol (écart de 9%). Pour les catégories de cultures les moins répandues, les écarts peuvent refléter non les différences entre le champ des exploitations professionnelles et le champ complet, mais de simples aléas, liés à la faible taille de l'échantillon RICA. Les exploitations "professionnelles" cultivent plus de 95% de la SCOP. Elles perçoivent donc la quasi-totalité des aides directes octroyées à ces cultures. Globalement les estimations issues du RICA sont très voisines des données des comptes de l'agriculture de la nation (l'écart est de l'ordre de 2%<sup>5</sup>).

<sup>4</sup> Source : Statistique agricole annuelle 1999, Agreste chiffres et données, n° 125, juillet 2000

<sup>5</sup> Source : INSEE

## Les bovins

L'ensemble des surfaces fourragères exploitées par les agriculteurs de l'échantillon s'élève à 11,2 millions d'hectares, contre 12,4 millions dans la statistique agricole annuelle de 1999, soit un écart de 10 %.

L'ensemble des bovins présents sur les exploitations de l'échantillon constitue par extrapolation, en nombre de têtes, 98% du cheptel détenu par les exploitations agricoles françaises. L'écart entre les données du RICA et celles de la statistique annuelle n'est plus que de 1% lorsque l'on se limite au nombre de vaches (laitières et allaitantes). Il remonte à 3% pour les populations de bovins de moins de 1 an. Il est plus important dans d'autres catégories comme les génisses ou les autres bovins de plus de 1 an, le RICA n'ayant pas adopté la même classification des bovins que les comptes nationaux. C'est d'ailleurs l'une des questions à l'ordre du jour pour l'élaboration de la fiche RICA 2002.

L'ensemble des primes spéciales aux bovins mâles (PSBM) et au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) perçues par les exploitations extrapolées du RICA s'élève à 6,9 milliards de francs en 1999, soit 94% de la somme effectivement versée à la totalité de l'élevage bovin français (i.e. 7,3 milliards<sup>6</sup>). Elle est très proche de celle des comptes de l'agriculture (6,6 milliards). Cette concordance est liée à la faible importance du cheptel détenu par les exploitations agricoles qui ne font pas partie du champ d'observation du Réseau.

**En conclusion**, il s'avère que la richesse et la cohérence des données issues du Réseau d'Information Comptable Agricole en font un outil irremplaçable pour évaluer l'impact des politiques agricoles récemment mises en œuvre. La qualité des estimations, tant sur les données structurelles que les résultats techniques et économiques, valide l'utilisation d'une base de données unique pour retracer l'évolution des différentes catégories d'exploitations "professionnelles" au cours des dix années écoulées.

La non-exhaustivité du champ couvert (exclusion des exploitations dites "non professionnelles") et l'absence de représentativité de l'échantillon au niveau départemental constituent toutefois des limites que l'utilisation d'autres sources permet, dans certains cas, de dépasser.

---

<sup>6</sup> Source : Les concours publics à l'agriculture 1995-1999, projet de loi de finances pour 2001, Ministère de l'agriculture et de la pêche, octobre 2000.

## Annexe 2 - Lexique

- **Actif total** : total des actifs immobilisés et circulants (y compris le solde TVA), ainsi que la régularisation de l'actif (charges constatées d'avance ou à répartir sur plusieurs exercices).
- **Aides** : valeur des aides perçues au cours de l'exercice, que ce soit au titre de cet exercice ou des exercices antérieurs.
- **Autofinancement net** : égal au revenu disponible moins les prélèvements privés.
- **Capital d'exploitation** : immobilisations corporelles, hors foncier, réévaluées, en fin d'exercice.
- **Capitaux permanents** : couverture des besoins de financement durable de l'exploitation, ils sont constitués des emprunts à long et moyen termes (plus de deux ans) et des capitaux propres.
- **Charges d'exploitation** : ensemble des charges courantes non exceptionnelles.
- **Charges financières** : intérêts divers, escomptes accordés à la clientèle, charges nettes sur cession de valeurs mobilières.
- **Effectifs d'animaux** : effectifs annuels moyens exprimés en têtes.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)** : solde intermédiaire de gestion renseigné dans le RICA. Il est égal à la valeur ajoutée brute produite, plus le remboursement forfaitaire de la TVA, plus les indemnités d'assurance, plus les subventions d'exploitation, moins les salaires et charges sociales des salariés, moins les impôts et taxes.
- **Exploitations "professionnelles"** : sont qualifiées de "professionnelles", les exploitations dont la dimension économique (mesurée en termes de Marge Brute Standard) est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé et qui emploient l'équivalent de plus de 0,75 Unité de Travail par an (soit 1 650 heures).
- **Fonds de roulement** : égal au montant des capitaux permanents moins la valeur des immobilisations en fin d'exercice.
- **Immobilisations** : actifs (corporels et incorporels, financiers et non financiers) acquis non pas pour être vendus ou transformés mais pour servir de moyens durables de production au service de l'activité de l'entreprise.
- **Investissements** : acquisition de nouveaux actifs fixes corporels et incorporels, non financiers, immobilisés.
- **Prélèvements privés** : total des charges sociales de l'exploitant et des rémunérations en espèce et en nature (production auto-consommée) de l'exploitant, des associés, des aides familiaux non salariés, et de leurs capitaux mis à disposition de l'exploitation. Il s'agit de prélèvements nets, i.e. desquels ont été déduits les apports en trésorerie ou en nature de l'exploitant et de ses associés à l'exploitation.

- **Production de l'exercice (nette des achats d'animaux)** : ensemble des productions vendues, stockées, immobilisées, auto-consommées, plus quelques produits divers non exceptionnels (travaux à façon pour tiers, produits résiduels, pension d'animaux, produits de l'agritourisme, revenu des terres louées et autres locations, autres produits d'activités annexes) moins les achats d'animaux. Cette variable ne comprend pas les produits financiers.
- **Produit brut** : somme des ventes, des variations de stocks et de l'autoconsommation. Il ne comprend pas les intra-consommations.
- **Quantités produites** : exprimées en quintaux pour les produits végétaux et la viande, en hectolitre pour le lait, les alcools et l'huile d'olive.
- **Ratio de liquidité** : montant des dettes à court terme rapporté aux actifs circulants.
- **Recettes** : produit brut plus subventions d'exploitation.
- **Remboursement en capital** : remboursement des capitaux empruntés à long et moyen termes (plus de deux ans) quelque soit la nature du prêteur (crédit agricole, autre banque, établissement non bancaire).
- **Résultat courant avant impôt (RCAI)** : solde intermédiaire de gestion renseigné dans le RICA. Il est égal à l'EBE plus les transferts de charges (à un compte de bilan autre que ceux d'immobilisations), plus les "autres produits de gestion courante" (indemnités pour expérimentation technique, bonifications obtenues des clients, primes sur ventes non incluses dans la facture), plus les produits financiers, moins les charges financières, moins la dotation aux amortissements.
- **Revenu disponible** : solde intermédiaire de gestion non renseigné dans le RICA, proche du RCAI. Il est calculé à partir de l'EBE comme le RCAI en remplaçant la dotation aux amortissements par les remboursements en capital :  $\text{Revenu disponible} = \text{EBE} + \text{Transfert de charges} + \text{Produits financiers} - \text{Charges financières} - \text{Remboursements des emprunts à plus de deux ans}$ .
- **Service de la dette** : somme des charges financières et des remboursements en capital.
- **Superficies** : exprimées en hectares.
- **Surface COP** : total des surfaces en céréales, oléagineux, protéagineux et jachères subventionnées.
- **Surface fourragère principale** : cumul des surfaces en fourrages artificiels (dont le maïs fourrage) et prairies. Les parcours, landes et alpages productifs ne sont pas inclus dans cette variable.
- **Total des dettes** : obtenu en soustrayant les capitaux propres du total des actifs.
- **Travaux par tiers** : travaux et services effectués par des tiers pour l'exploitation (cultures, élevages et autres).
- **Valeur ajoutée brute produite** : solde intermédiaire de gestion renseigné dans le RICA. Elle est égale à la production de l'exercice nette des achats d'animaux, plus les rabais, ristournes et remises, moins les consommations intermédiaires, moins les loyers et les fermages, moins les primes d'assurance.



**Notes et Études Économiques**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
**Direction des Affaires Financières**

***Renseignements :***

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études – tél. : 01.49.55.42.09  
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

***Diffusion :***

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques  
Bureau des ventes – BP 88  
31326 – Castanet Tolosan cedex

***Vente au numéro :***

mel : [agreste-ventes@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-ventes@agriculture.gouv.fr)

fax : 05.61.28.93.66

***Abonnement :***

tél. : 05.61.28.93.05

**Prix : 9,91 €**